



REAMENAGEMENT DU CAMP MILITAIRE A WALDHOF

Conférence de presse

4 mai 2023



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la défense



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des bâtiments publics

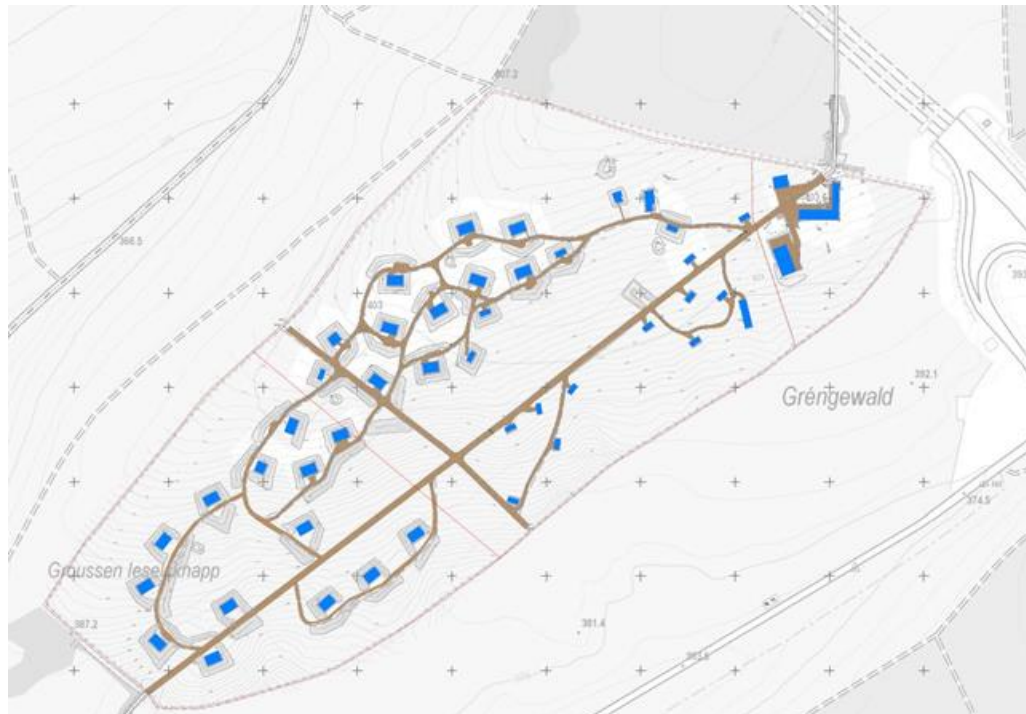
1. CONTEXTE GENERAL

- Guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine
 - Nécessité de disposer d'une armée efficace, fonctionnelle et capable de répondre de manière circonstanciée à diverses situations de crise
 - Nécessité de renforcer les capacités de dissuasion et de défense au niveau de l'OTAN et de l'Europe en particulier, dont les infrastructures
- Etat vétuste d'une grande partie des installations militaires nationales existantes
 - Projet s'inscrit dans un cadre plus large de modernisation des infrastructures militaires nationales (Härebierg, champ de tir Bleesdall, site de la NSPA à Capellen)
 - Bâtisses du Waldhof datent de l'après-guerre
 - Améliorations ponctuelles opérées au fil des années
 - Début des planifications de rénovation intégrale du site vers la fin de l'année 2018
 - Ambition de soutenir durablement l'Armée et l'effort de défense
 - Attractivité que présente une infrastructure moderne
- Accident tragique du 14 février 2019
 - Deux sous-officiers morts et deux autres membres de l'Armée grièvement blessés
 - Souligne l'importance de poursuivre les travaux entamés au préalable pour disposer d'un site répondant aux dernières mesures de sécurité
 - En cours d'enquête auprès des juridictions concernées

2. SITUATION ACTUELLE

Le réaménagement du Camp militaire à Waldhof s'impose étant donné que la situation actuelle ne répond :

- ni aux besoins fonctionnels d'une armée moderne
- ni aux exigences légales qui s'imposent en matière de sécurité et de santé au travail
- ni aux standards de l'OTAN en terme de gestion de stockage de munitions

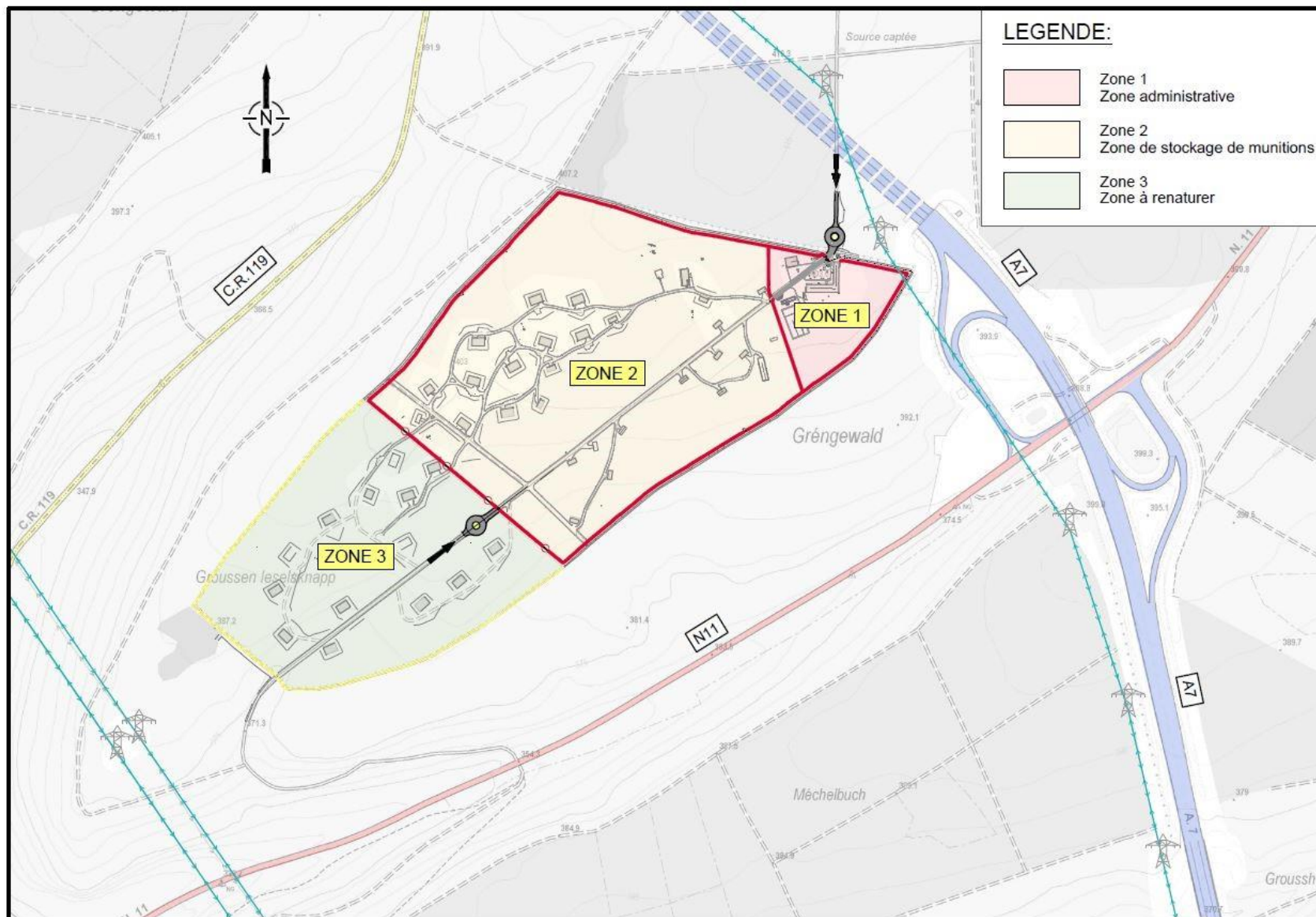




3. OBJECTIFS DU PROJET

Le réaménagement complet du site concourt à atteindre plusieurs objectifs, dont notamment :

- Mise en place de conditions adéquates de sécurité et de santé au travail
- Création d'une capacité suffisante de stockage de munitions pour les années à venir
- Restructuration fonctionnelle de la zone de stockage conformément aux contraintes sécuritaires imposées par les normes de l'OTAN
- Gestion de stockage des munitions conforme aux normes en vigueur de l'OTAN
 - réduction des risques par décomposition des tâches en différents environnements / zones de travail (étude pyrotechnique)
 - respect des distances de sécurité entre ces environnements / zones de travail
 - respect des distances de sécurité par rapport au voisinage (routes et lignes haute tension)
- Réduction de la zone de stockage de 26,5 ha à 16,5 ha
 - renaturation de la zone résiduelle de 10 ha en dehors du site clôturé
- Sécurisation périmétrique efficace
- Réalisation d'une performance énergétique des bâtisses correspondant aux standards actuels et concourant aux ambitions d'une défense verte



4. PROGRAMME DE CONSTRUCTION

La restructuration et la mise en sécurité de l'ensemble des infrastructures du site prévoient le réaménagement / la construction de :

- Site entier du Camp militaire Waldhaff
 - Sécurisation périmétrique du site intégrant de nouveaux dispositifs de surveillance et de sécurité physique

- Zone 1 – Zone administrative
 - Bâtiment administratif
 - Zone d'instruction extérieure
 - Hangar stationnement
 - Hangar entreposage
 - Transformateur et groupe électrogène
 - Aire de lavage
 - Parking et nouvelles surfaces de circulation

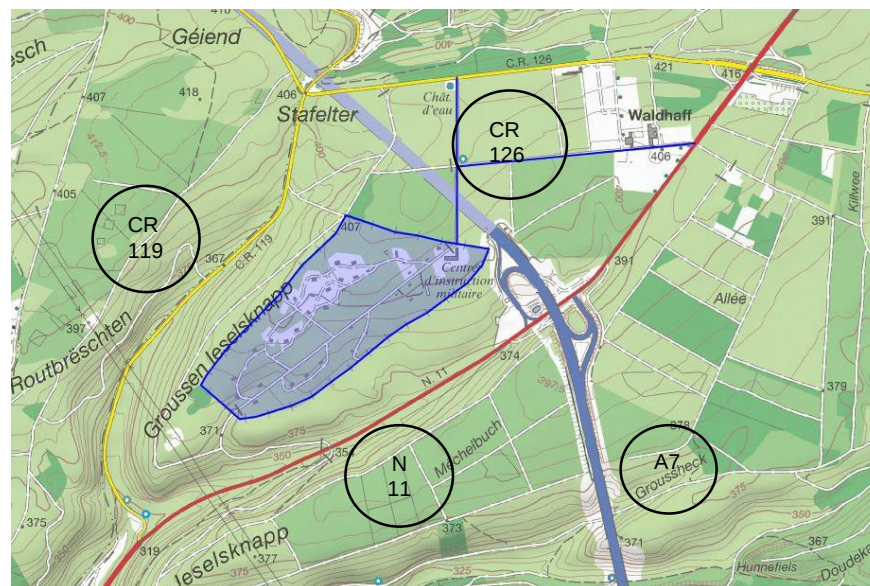
- Zone 2 – Zone de stockage
 - 13 dépôts de munitions
 - Dépôt stockage
 - Atelier de munitions
 - Local technique pour la sécurisation de l'accès Sud-Ouest
 - Abri de dépôt de munition non-explosée
 - Aire de chargement et de déchargement et zone d'attente
 - Bassin d'eau d'extinction

- Zone à renaturer
 - Démolition des hangars existants et les chemins de liaison
 - Enlèvement des merlons existants

5. PARTI URBANISTIQUE

Le site est situé dans le Gréngewald et est entouré par quatre routes fréquentées :

- à l'est : l'autoroute A7
- au sud : la route nationale N11
- au nord : la route régionale CR 126
- à l'ouest : la route régionale CR 119 (N30).



Contraintes réglementaires

Le site du Camp militaire se situe dans la zone spéciale de conservation « Grunewald » faisant partie intégrante du réseau « Natura 2000 ».

- PAG : commune de Niederanven « zone verte »
- POS : reclassement en zone militaire en cours



6. PARTI ARCHITECTURAL ET CONSTRUCTIF

- Implantation des nouvelles constructions de façon à respecter les distances de sécurité obligatoires de l'OTAN entre les bâtiments et en s'adaptant à la topographie du site et à l'environnement naturel
- Limitation au maximum de tout nouveau scellement du sol afin de préserver la flore présente sur site
- Langage architectural simple et intemporel des constructions strictement fonctionnelles
- Réalisation des toitures comme toitures plates et partiellement comme toitures vertes
- Caractéristiques des matériaux intérieurs et extérieurs: haute résistance à l'usure, bon vieillissement dans le temps, facilité d'entretien, écologie et conformité au concept énergétique élaboré pour le projet

- Bâtiments fondés sur des radiers en béton armé
- Exécution des parties enterrées en béton étanche
- Réalisation de la structure portante des différents bâtiments en béton armé
- Escaliers extérieurs en construction métallique
- Sécurisation des constructions de la zone 2 par l'aménagement de merlons de terre, mise à part les dépôts de munitions recouverts de terre
- Renforcement des dépôts de munitions et de l'atelier munitions au niveau de l'épaisseur du béton armé mis en œuvre pour garantir la sécurité pendant les opérations courantes de maintenance et de manutention sur la munition

7. CONCEPT ENERGETIQUE ET TECHNIQUE

Le concept énergétique des bâtiments se base sur les normes et réglementations en vigueur et les objectifs suivants :

- Bonnes performances thermiques et étanchéité de l'enveloppe extérieure
- Installations techniques à faible consommation d'énergie
- Production d'électricité
 - installation de panneaux photovoltaïques en toiture du bâtiment principal
- Production de chaleur
 - pompes à chaleurs air / eau installées dans le bâtiment principal, le nouveau hangar entreposage et le bâtiment AUX / Atelier
- Ventilation mécanique intégrale avec récupération de chaleur dans tous les bâtiments
- Réduction des consommations en énergie, les luminaires sont du type « LED »; la commande des luminaires dans les couloirs et cages d'escaliers se fait par détecteurs de mouvement.

- Dédoublement des systèmes de secours, du réseau informatique et électrique pour garantir un fonctionnement ininterrompu
- Installation du « Réseau National Intégré de Radiocommunication (RENITA) » réseau de radiocommunication numérique des services de sécurité et de secours du Grand-Duché de Luxembourg

8. AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- Réalisation d'une nouvelle clôture de sécurité conforme aux normes de l'OTAN et d'une longueur d'environ 1,9 km
- Pose d'un multitubulaire de gaines avec des chambres de tirages tous les 100 m sur toute la périphérie afin de garantir la connectivité entre la nouvelle clôture et le poste de garde central
- Dédoublement des tracés (redondant) afin d'offrir le niveau de sécurité nécessaire pour un dépôt de munition
- Aménagement de ronds-points devant les accès existants servant de protection contre tout choc volontaire ou involontaire de véhicules
- Installation d'un nouveau réseau d'eaux d'incendie, alimenté par un nouveau puits sur le site
- Répartition de bornes d'incendie sur l'ensemble du site
- Renouvellement des eaux enterrées, eaux usées et pluviales, eau potable et eaux d'incendie
- Réalisation des surfaces de circulation principales en enrobées alors que les surfaces devant les dépôts de munitions sont aménagées en béton
- Aménagement des chemins de ronde en concassé stabilisé

9. SURFACES ET VOLUMES

Total surfaces nettes : 5'900 m²

Total surfaces brutes : 7'000 m²

Volume brut : 37'200 m³

Emprise au sol : 32'200 m²

Surface terrain : 29 ha

10. DEVIS ESTIMATIF

(indice 1071,67 / octobre 2022)

COÛT DE LA CONSTRUCTION	37'480'000
--------------------------------	-------------------

Gros oeuvre clos et fermé	16'990'000
Installations techniques	11'940'000
Parachèvement	8'550'000

COÛT COMPLÉMENTAIRE	18'700'000
----------------------------	-------------------

Travaux préparatoires	1'250'000
Aménagements extérieurs et infrastructures	14'770'000
Équipement mobilier et spéciaux	2'680'000

FRAIS DIVERS	1'690'000
--------------	-----------

HONORAIRES	8'430'000
------------	-----------

RÉSERVE POUR IMPRÉVUS (5 %)	3'315'000
-----------------------------	-----------

COÛT TOTAL HTVA	69'615'000
------------------------	-------------------

ESTIMATION DES DÉPENSES 2023	300'000
------------------------------	---------

ESTIMATION DES DÉPENSES APRÈS 2023	69'315'000
------------------------------------	------------

TVA 16%	48'000
---------	--------

TVA 17%	11'783'550
---------	------------

COÛT TOTAL TTC	81'446'550
-----------------------	-------------------

ARRONDI À	81'500'000
------------------	-------------------